

IL NE RENIE PAS SA FILIATION, MAIS VEUT ÊTRE LUI-MÊME

Au nom du père ?



LE PRÉSIDENT DE L'AGENCE de développement économique est au cœur des problématiques liées à l'essor de l'île. Le fils de « Milou », maire de Bastia, n'oublie pas au passage les considérations politiques et notamment les prochaines municipales dans sa ville.

Quel regard portez-vous sur la décision du Conseil constitutionnel d'abroger l'arrêté Miot ?

La décision du Conseil constitutionnel, qui invalide la reconduction du dispositif dérogatoire issu de l'arrêté Miot, a déstabilisé de nombreux Corses, qui aspirent légitimement à organiser la transmission de leur patrimoine. Cette soudaine décision est d'autant plus difficile à accepter qu'elle frappe un dispositif qui avait, rappelons-le, un simple caractère transitoire. La responsabilité des trois députés UMP qui ont saisi le Conseil constitutionnel est considérable car leur initiative remet en cause plus de 200 ans d'histoire et de droit des Corses. Face à cette situation, il faut maintenant agir sérieusement. L'initiative lancée conjointement par Pierre Moscovici et Jérôme Cahuzac d'évaluation des conséquences induites par la censure du Conseil constitutionnel sera utile. Elle témoigne de l'écoute et de la réactivité du Gouvernement. Elle doit déboucher sur des mesures rapides. Et je renouvelle pour ma part le souhait qu'au-delà de la nécessaire prorogation du dispositif fiscal dérogatoire applicable à la transmission des biens immobiliers situés en Corse, nous parvenions à définir ensemble les contours d'un véritable pacte économique et fiscal de développement, permettant enfin de conférer une assise juridique stable à l'ensemble des mesures fiscales spécifiques qui concourent au développement de notre île.

Les trois députés de droite ont-ils ouvert la boîte de pandore ?

La censure de la loi de finances pour 2013 par le Conseil constitutionnel est la conséquence de la démarche à laquelle ils se sont associés. Soit ils ont signé la saisine sans la lire ou en mesurer la portée, soit ils ont privilégié leurs engagements partisans sur l'intérêt de la Corse. Dans les deux cas, c'est grave et inquiétant venant de ceux qui sont censés défendre notre île à Paris.

Ce débat relance-t-il, selon vous, le projet de réforme institutionnelle ?

On ne se situe pas du tout sur le même plan. S'il est indispensable d'engager une discussion avec l'État afin de consolider un certain nombre de mesures fiscales spécifiques qui concourent au développement économique de l'île (FIP, crédit d'impôt, fiscalité successorale, etc.), je crois qu'il serait contre-productif de diluer une revendication d'essence fiscale dans un cadre plus diffus, moins consensuel et de fait, nécessairement moins audible par nos interlocuteurs du Gouvernement et dont j'attends toujours que l'on me démontre l'utilité.

Quelle est votre position sur un nouveau statut ?

Notre île bénéficie déjà d'un statut spécifique. La Corse est aujourd'hui la collectivité régionale la plus décentralisée de France. Avant d'envisager un quatrième statut, il faut s'interroger sur la mise en œuvre pleine et entière des règles et compétences actuelles. Je suis, pour ma part, convaincu que le statut actuel permet à la CTC de travailler efficacement au service de la Corse. J'ajoute que l'actuelle majorité territoriale n'a pas reçu mandat de mettre en chantier une réforme institutionnelle. Aussi je propose que, jusqu'en 2015, notre priorité reste le développement économique, social et culturel sur la base du plus large consensus.

Ne pensez-vous pas que ce débat laisse indifférente la population, surtout préoccupée par la crise, la précarité et le chômage ?

C'est une évidence ! Au moment où l'emploi, le logement, la sécurité, la lutte contre la violence, doivent être les préoccupations majeures de tous les élus, une « avancée institutionnelle » n'est pas prioritaire pour notre île. Qui plus est, nous sommes loin du consensus nécessaire pour une telle démarche. Avant d'envisager de formuler des propositions au Gouvernement, il nous faut au préalable définir un accord au sein de la majorité territoriale. Ce n'est pas le cas sur plusieurs points importants tels la co-officialité de la langue corse ou le statut de résident. Je m'opposerai, pour ma part, à toute mesure qui pourrait comporter un caractère discriminatoire à l'encontre d'une partie de la population de notre île.

À cet égard, la gauche insulaire a-t-elle vraiment une politique sociale ?

Il est toujours difficile d'infléchir une politique régionale qui a été marquée pendant plus de 25 ans par une tendance politique. Mais très franchement, en l'espace de deux années de mandature, il faut reconnaître que le Conseil exécutif a su proposer une véritable réorientation de la politique régionale dans de nombreux domaines. Je pense notamment au logement qui a vu la création de l'Agence d'aménagement et d'urbanisme, mais aussi au développement économique. Dans ce domaine, l'emploi et l'économie sociale et solidaire sont au cœur des politiques que nous impulsions. Désormais, toute aide à l'emploi demande un engagement du chef d'entreprise en matière d'amélioration des conditions de travail des salariés. Avec la politique de soutien à l'intégration des personnes souffrant d'un handicap, ce sont plus de 100 salariés qui ont retrouvé le chemin du travail. Les assises de l'emploi et de la formation que je conduis depuis 3 mois sont aussi la marque d'un souci constant et permanent de la Collectivité territoriale de s'attaquer aux racines des causes du chômage.

Quelle est votre stratégie concernant le développement économique dont vous avez la responsabilité ?

En octobre 2010, j'ai été le premier des Conseillers exécutifs de Corse à présenter une feuille de route globale et cohérente qui a fait l'objet d'une large concertation avec les acteurs de la vie économique et sociale de l'île. Elle s'est fixée un seul fil rouge : l'emploi. Car je pense qu'une société gangrenée par le chômage est une société qui recèle le ferment de la violence. Depuis, tous les dispositifs prévus ont été élaborés et approuvés par l'assemblée de Corse et sont déjà en œuvre : tout ceci en deux ans et demi ! L'action économique se développe autour de trois axes essentiels qui sont autant de leviers de croissance notre île : D'abord créer les conditions optimales du financement de l'économie. Je m'y suis déjà employé en augmentant les capacités d'intervention des outils financiers composant la plateforme CORSE FINANCEMENT. Mais il s'agit aujourd'hui de franchir une nouvelle étape avec l'entrée en vigueur de la Banque publique d'investissement qui est pour nous une nouvelle opportunité de dynamiser le financement des entreprises. Ensuite poursuivre les efforts de structuration des filières. Déjà de nombreux secteurs se sont engagés dans cette voie avec le soutien de l'Adec : je pense à l'aéronautique, à l'économie sociale et solidaire, au nautisme, aux TIC, aux énergies renouvelables, à l'artisanat, mais aussi prochainement avec l'agroalimentaire. Et elles doivent pouvoir s'installer dans des zones d'activité adaptées. Enfin, mieux accompagner les porteurs de projet par la mise en réseau les acteurs de l'accompagnement que sont les Chambres consulaires, les boutiques de gestion, les outils financiers. Les porteurs de projets doivent bénéficier d'une véritable ingénierie capable de les aider à formaliser leur projet, à monter leur dossier et à suivre le développement de leur initiative. C'est pour cela que nous avons créé le Pack Entreprendre, pour que chacun dispose d'un interlocuteur tout au long de son parcours, de l'idée à la concrétisation.

Que répondez-vous à vos détracteurs affirmant que vous n'avez pas en l'occurrence de vision globale ?

Par formation et par goût, j'ai toujours souhaité privilégier une approche globale des situations. J'ai fait mienne depuis bien longtemps une formule anglo-saxonne que l'on est en droit d'attendre de tout dirigeant public ou privé : « *think global act local* ». Cette même vision, qui m'anime tant à l'échelle de la Corse qu'à l'échelle de ma ville, caractérise mon action au quotidien. À cette fin, il m'est apparu, d'emblée, indispensable de coordonner les politiques de formation avec le développement économique dans l'objectif de la création de valeur ajoutée et d'emploi. Je me suis également investi dans la création d'un observatoire économique régional. Cet outil va non seulement s'attaquer aux questions de formation des prix et des revenus dans l'île, mais il va également nous permettre d'optimiser nos politiques publiques. Il est aujourd'hui opérationnel. Enfin, j'ai mis sur pied la Conférence de coordination du développement économique pour associer les principaux acteurs du développement à l'élaboration des dispositifs et mieux coordonner leur mise en œuvre.

Après deux années, jugez-vous votre bilan d'étape de conseiller exécutif positif ?

Je ne suis pas le meilleur juge. Mais il est indéniable que, à mi-mandat, nous avons engagé un certain nombre d'actions utiles aux acteurs socio-économiques de notre île. Mais, il y a encore du pain sur la planche. Dire le contraire reviendrait à ne pas être franc. Or, mon engagement public est depuis toujours basé sur des convictions fortes : le souci permanent de l'intérêt général et une conception de la politique faite de transparence, d'honnêteté, de droiture et de fidélité à la parole donnée. Le chômage qui frappe la Corse est la plus dure manifestation de la crise et nous devons nous mobiliser activement pour y apporter – bien plus qu'une réponse – de vraies solutions. Et croyez bien que je m'y attelle. Aussi, il convient de souligner l'investissement sans faille des agents de la Collectivité territoriale de Corse et de l'Adec qui m'épaulent tout au long de cette mandature. Car il s'agit avant tout d'une équipe d'hommes et de femmes aussi dynamique qu'efficace, résolument tournée vers la logique de projets.

Êtes-vous toujours en symbiose avec la majorité territoriale ?

Notre majorité est composée de sensibilités différentes. Mais elle n'en est pas moins unie pour porter une vision politique cohérente et efficace autour de grands axes de développement fédérateurs tels que le prochain Padduc, les orientations sociales, les transports, ou le développement économique. Dans cette vision partagée, le groupe politique républicain et de gauche dont je suis issu est très vigilant quant au respect d'un équilibre entre la nécessaire prise en compte des spécificités corses et le respect du cadre républicain. Ainsi, il continuera de veiller à ce que les mesures en faveur de la langue corse ou visant à prévenir la spéculation immobilière, ne donnent pas lieu à des dispositions discriminatoires à l'encontre de telle ou telle catégorie d'insulaires.

Le fils de « Milou » imagine-t-il être un jour maire de Bastia ?

Je ne renie pas ma filiation et, pour tout dire, j'éprouve une grande fierté à l'évocation des réalisations accomplies par mes ascendants. Ils ont profondément modernisé Bastia et porté des projets déterminants. J'ai la volonté de m'inscrire dans cette démarche tout en étant moi-même, en affirmant ma personnalité et mes convictions propres. En témoignant de mon engagement personnel au service des Bastiais. Je le fais déjà d'ailleurs au travers de l'Adec dont l'action prend forme sur l'ensemble du territoire insulaire, en soutenant notamment des projets bastiais et en travaillant au développement économique de Bastia et de son agglomération. Le PRG désignera, le moment venu, son candidat. Mais la large adhésion aux forces de gauche et de progrès exprimée par les Bastiais lors des élections municipales de 2008 et territoriales de 2010, mais également lors des élections législatives de 2012, les Bastiais m'ayant placé nettement en tête aux deux tours de scrutin, sont de nature à renforcer ma détermination à continuer à m'investir à leurs côtés ■